AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (6)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Nizole, 25 avril 1862

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nizole, 25 avril 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation2 p. (294r, 295v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nizole, 25 avril 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42015

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>25 avril 1862</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Nizole</u>
Lieu de destinationBelfort (Territoire de Belfort)

Description

RésuméSur un litige commercial. Godin envoie 275 F à Nizole en paiement de ses frais. Godin transmet à Nizole dix attestations de bon fonctionnement de la cuisinière établies par des établissements publics à soumettre au Bureau de bienfaisance de Belfort pour leur montrer qu'ils peuvent faire bon usage du fourneau qu'ils ont acquis. La liste des émetteurs des attestations est dressée sous la signature de la lettre.

SupportLa liste des émetteurs des attestations, dressée sous la signature de la lettre, n'est pas de la main de Godin.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Appareils et matériels, Procédure (droit) Lieux cités

- Belfort (Territoire de Belfort)
- Donchery (Ardennes)
- Guise (Aisne)
- Lisieux (Calvados)
- Lorient (Morbihan)
- Roscoff (Finistère)
- Thouars (Deux-Sèvres)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 14/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 25 avril 1862 Monsuur se done ameto in enches fr. 9/5.00 dure to complow on reglement his frais you vous markery rechames ma fetter de 20 vous remettet fa premiere attestation qui sinait de marriste an supt de da mesinina objet du debut que a Treffort, pe your dimandais Notre infortention officien aupres des administrations de dother de bienfaisame, pour les amenur non a monains que les resultats quil ont ottomes de mon fourmen dont datisfactouts, mais au moin a compressive que usa a time a un unonstame Touch indigundante de la como trentión de Vourneau, cest to an question diquete gratuite de laquelle la fontion dont us missione a however me put permetter access doute quite donnent tatisfaction, pour low en faither hisam pe ou puis mimember de moir au disir de vous preer de bien voulour him doumither dia mountles attestations ditablisaments publis, per ai un toutes who que out to varactive deen usage prive pe regrette que alles de la ville de Moto docent per aniere portinues de sous trousing with que pe vous les invoir pe le forer sutrement men timbrai a us dourse certificats, que me parensent defeants pour que los want esteeper le fournier dans dantres conditions que alles ou if a fortisme of Monsie Night avoit a Bis

- sous prin Monsuire de him souloure me pas laissur igueres to douge exhibito et de men faire le retour aussitos que le baruar de bunfaisance de Notre en aura pris connaissame Visitlery me der gover grass hour compler sur la loyate rehabilitation cuisinier dans haprit de us Masaiurs de mon whe we gue some nursaire pour ar and indications consinuable it Vonetionment ban womme the fourtiern if la fronterount a lun combinance dous gree Monsier our parface hit des artificats inverges de l'Harrier de Gregier (Williamparet abrette) de Collins de Fiviens or 1 Harling de Pears de la d'implante de la